



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-42574>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **24-42574**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : RTM - Régie des Transports Métropolitains

Forme juridique de l'acheteur : Entité disposant de droits spéciaux ou exclusifs

Activité de l'entité adjudicatrice : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture d'articles imprimés offset ou numériques et prestations associées pour la Régie des Transports Métropolitains

Description : La présente consultation vise la passation d'un marché public ayant pour objet la fourniture d'articles imprimés de type offset ou numériques et prestations associées pour les besoins de la Régie des Transports Métropolitains.

Identifiant de la procédure : 084187e9-e537-43d7-af69-23f63c3ba1ad

Identifiant interne : EM/MC/23/119

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 30125110 Encre pour imprimantes laser/télécopieurs

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 79 Boulevard de Dunkerque

Ville : Marseille

Code postal : 13235

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Les fournitures doivent être livrées aux lieux de livraison (tous situés sur le département des Bouches-du-Rhône), ainsi qu'aux jours et heures indiqués sur chaque bon de commande.

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,070,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Impressions numériques grand format

Description : La présente consultation vise la passation d'un marché public ayant pour objet la fourniture d'articles imprimés numériques grand format pour les besoins de la Régie des Transports Métropolitains.

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 22000000 Imprimés et produits connexes

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Les fournitures doivent être livrées aux lieux de livraison (tous situés sur le département des Bouches-du-Rhône), ainsi qu'aux jours et heures indiqués sur chaque bon de commande.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 340,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Le marché à passer est conclu pour une durée initiale de trois (3) ans, à compter de sa notification. Il est reconductible deux (2) fois de manière tacite, pour une période d'un (1) an, soit une durée potentielle maximale de cinq (5) ans. L'accord-cadre peut faire l'objet d'une reconduction anticipée en cas d'atteinte du montant maximal d'engagement attaché à cette période. Il est exécuté : - En partie par l'émission de bons de commande, sans négociation ni remise en concurrence préalable (prestations à bons de commande sans négociation dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code). - Et en partie par la conclusion de marchés subséquents pour les besoins dont toutes les stipulations contractuelles ne sont pas fixées dans les documents de l'accord-cadre (conformément aux articles R. 2162-7, R. 2162-11 et R. 2162-12 du Code).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Candidature

Description : Formulaire DC1 (ou équivalent) Formulaire DC2 (ou équivalent) ; Chiffre d'affaires annuel des 3 derniers exercices ; Liste de références significatives (5 maximum) au cours des 3 dernières années ; Déclaration des effectifs moyens annuels

Utilisation de ce critère : Non utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix, analysé au vu du montant total indiqué au Devis Descriptif Estimatif Détaillé (DDED), sur la base des prix indiqués au Bordereau des Prix unitaires (BPU)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 66

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique, analysée et appréciée au vu du mémoire technique remis par les candidats à l'appui de leur offre et des éléments le constituant. Ce critère est composé de 4 sous-critères : Sous-critère 1 (25%) : Pertinence des moyens déployés pour le suivi commercial Description détaillée des moyens humains et techniques mis en place pour le suivi du marché (équipe dédiée, dispositif mis en place pour le traitement des commandes récurrentes et le suivi des consommations). Sous-critère 2 (20%) : Qualité des moyens logistiques Description détaillée des moyens logistiques mis en place (dispositif de sécurisation des approvisionnements : supply chain / stock, plage de production, moyen et suivi de livraison...). Sous-critère 3 (25%) : Diversité du Parc machine Description qualitative et quantitative des moyens techniques du candidat pour l'exécution des prestations (présentation de l'état du parc). Sous-critère 4 (30%) :

Qualité de la démarche environnementale Description de la démarche environnementale du candidat, mise en oeuvre pour l'exécution des prestations (Recyclage et élimination des déchets, précision concernant l'utilisation d'encre végétales et de papier FSC...)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 34

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 25/04/2024 à 16:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Pas de code d'obligation d'exécution.

Montage financier : Le paiement est effectué en vertu des articles L. 2192-11, R. 2192-10 et s., R. 2191-23 à R. 2191-26 du Code. Le paiement, par virement, interviendra dans un délai de 30 jours compté à partir de la date de réception de la facture constitutive de la demande de paiement. Les intérêts moratoires courent à compter du lendemain de l'expiration du délai de paiement jusqu'à la date de mise en paiement du principal incluse, conformément à l'article R. 2192-32 du Code de la commande publique. En vertu de l'article D. 2192-35 du Code de la commande publique, le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros. Les prestations relatives au présent accord-cadre ouvrent droit au versement d'une avance sauf si le titulaire l'a refusée dans l'acte d'engagement. Le marché ouvre droit au paiement d'acomptes, versés trimestriellement, dans les conditions fixées aux articles R. 2191-21 et R. 2191-22 du Code de la Commande Publique.

Informations relatives aux délais de recours : Un différend peut être soumis à l'avis du Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou des Litiges relatifs aux Marchés Publics de Marseille, dont les coordonnées sont les suivantes : Préfecture de la région PACA Secrétariat général pour les affaires régionales Place Félix Baret CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06 L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal Administratif de Marseille : Tribunal Administratif de Marseille 22 rue Breteuil 13281 MARSEILLE CEDEX 06

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Autres acheteurs : Entité adjudicatrice

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : RTM - Régie des Transports Métropolitains

Organisation qui reçoit les demandes de participation : RTM - Régie des Transports Métropolitains

Organisation qui traite les offres : RTM - Régie des Transports Métropolitains

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Impressions offset et numériques

Description : La présente consultation vise la passation d'un marché public ayant pour objet la fourniture d'articles imprimés de type offset ou numériques pour les besoins de la RTM

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 22000000 Imprimés et produits connexes

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Les fournitures doivent être livrées aux lieux de livraison (tous situés sur le département des Bouches-du-Rhône), ainsi qu'aux jours et heures indiqués sur chaque bon de commande.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,730,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le marché à passer est conclu pour une durée initiale de trois (3) ans, à compter de sa notification. Il est reconductible deux (2) fois de manière tacite, pour une période d'un (1) an, soit une durée potentielle maximale de cinq (5) ans. L'accord-cadre peut faire l'objet d'une reconduction anticipée en cas d'atteinte du

montant maximal d'engagement attaché à cette période. Il est exécuté : - En partie par l'émission de bons de commande, sans négociation ni remise en concurrence préalable (prestations à bons de commande sans négociation dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code). - Et en partie par la conclusion de marchés subséquents pour les besoins dont toutes les stipulations contractuelles ne sont pas fixées dans les documents de l'accord-cadre (conformément aux articles R. 2162-7, R. 2162-11 et R. 2162-12 du Code).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Formulaire DC1 (ou équivalent) Formulaire DC2 (ou équivalent) ; Chiffre d'affaires annuel des 3 derniers exercices ; Liste de références significatives (5 maximum) au cours des 3 dernières années ; Déclaration des effectifs moyens annuels

Utilisation de ce critère : Non utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique, analysée et appréciée au vu du mémoire technique remis par les candidats à l'appui de leur offre et des éléments le constituant. Ce critère est composé de 4 sous-critères : Sous-critère 1 (25%) : Pertinence des moyens déployés pour le suivi commercial Description détaillée des moyens humains et techniques mis en place pour le suivi du marché (équipe dédiée, dispositif mis en place pour le traitement des commandes récurrentes et le suivi des consommations). Sous-critère 2 (20%) : Qualité des moyens logistiques Description détaillée des moyens logistiques mis en place (dispositif de sécurisation des approvisionnements : supply chain / stock, plage de production, moyen et suivi de livraison...). Sous-critère 3 (25%) : Diversité du Parc machine Description qualitative et quantitative des moyens techniques du candidat pour l'exécution des prestations (présentation de l'état du parc). Sous-critère 4 (30%) : Qualité de la démarche environnementale Description de la démarche environnementale du candidat, mise en oeuvre pour l'exécution des prestations (Recyclage et élimination des déchets, précision concernant l'utilisation d'encre végétales et de papier FSC...)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 34

Critère :

Type : Prix

Description : analysé au vu du Devis descriptif estimatif détaillé (DDED), et compte tenu des prix du Bordereau de prix unitaires (BPU), annexe 1 à l'Acte d'engagement.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 66

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 25/04/2024 à 16:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : sans objet

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Aucune forme de groupement n'est imposée par l'entité adjudicatrice. Conformément à l'article R. 2142-21, la RTM interdit aux candidats de présenter pour un marché plusieurs candidatures en agissant à la fois : • en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; • en qualité de membres de plusieurs groupements. Conformément à l'article R. 2142-26 du Code, il est rappelé que la composition d'un groupement ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché sauf dans les cas énoncés dans ledit article. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R. 2142-24 du Code.

Montage financier : Le paiement est effectué en vertu des articles L. 2192-11, R. 2192-10 et s., R. 2191-23 à R. 2191-26 du Code. Le paiement, par virement, interviendra dans un délai de 30 jours compté à partir de la date de réception de la facture constitutive de la demande de paiement. Les intérêts moratoires courent à compter du lendemain de l'expiration du délai de paiement jusqu'à la date de mise en paiement du principal incluse, conformément à l'article R. 2192-32 du Code de la commande publique. En vertu de l'article D. 2192-35 du Code de la commande publique, le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros. Les prestations relatives au présent accord-cadre ouvrent droit au versement d'une avance sauf si le titulaire l'a refusée dans l'acte d'engagement. Le marché ouvre droit au paiement d'acomptes, versés trimestriellement, dans les conditions fixées aux articles R. 2191-21 et R. 2191-22 du Code de la Commande Publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : RTM - Régie des Transports Métropolitains

Organisation qui reçoit les demandes de participation : RTM - Régie des Transports Métropolitains

Organisation qui traite les offres : RTM - Régie des Transports Métropolitains

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 17130005600024

Ville : MARSEILLE

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : RTM - Régie des Transports Métropolitains

Numéro d'enregistrement : 05980406200087

Adresse postale : 80, Boulevard du Métro

Ville : Marseille

Code postal : 13013

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@rtm.fr

Téléphone : 049110730

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 262b1318-aa6e-48cb-a5ff-0dc83dc5e945-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Modification de la section 2.5.1 Conditions du marché public, conditions de présentation : le soumissionnaire ne doit pas présenter une offre pour l'ensemble des lots.

10.1 Modification

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : aa8bdce3-31ee-4fb0-871e-b665b52721ee - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 11/04/2024 à 09:05

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/04/2024